



COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le **dix juillet deux mille vingt** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 04 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gloria SEQUEIRA, Neysa BARNETT, Elodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN, Mickaël NOUZIER et Stéphane HLUBOVIC.

Absente excusée : Madame Gwenaëlle RENAUDIE (Pouvoir à Mme Elodie GAMBART)

Secrétaire de Séance : Madame Neysa BARNETT.

Ordre du jour :

- **Huis clos sanitaire,**
- **Compte de Gestion 2019,**
- **Compte Administratif 2019,**
- **Affectation des Résultats 2019,**
- **Vote des Taux**
- **Attribution des subventions 2020,**
- **Participations et Cotisations 2020,**
- **Portage Château du Mesnil,**
- **Budget 2020,**
- **Personnel Communal,**
- **Affaires Diverses.**

HUIS CLOS : En raison des conditions sanitaires, je demande le vote à mains levées du Huis Clos :

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 11

2020_24 COMPTE DU GESTION 2019

Présentation du Compte de Gestion 2019 du Trésorier Municipal par Monsieur le Maire.

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>Restes à réaliser</i>
Dépenses	176 942.98 €	Dépenses	67 466.23 €	Dépenses 37 000 €
Recettes	244 596.12 €	Recettes	22 931.26 €	Recettes : 67392 €
Excédent :	67 653.14 €	<i>Déficit :</i>	14 142.97 €	

Soit un excédent global de 53 510.17 €

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_25 COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Présentation du Compte Administratif 2019 par Monsieur le Maire.

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>Restes à réaliser</i>
Dépenses	176 942.98 €	Dépenses	67 466.23 €	Dépenses 37 000 €
Recettes	244 596.12 €	Recettes	22 931.26 €	Recettes : 67392 €
Excédent :	67 653.14 €	<i>Déficit :</i>	14 142.97 €	

Soit un excédent global de 53 510.17 €

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Didier EUVRARD prend la présidence,

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 10

Monsieur le Maire rejoint la séance.

2020_26 AFFECTATION DES RESULTATS 2019

- Fonctionnement au compte 002 : 53 510.17 €,
- Investissement au compte 1068 : 14 142.97 €.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_27 VOTE DES TAUX

En raison des recettes de fonctionnement prévues,

Le Conseil Municipal vote la reconduction des taux 2019 pour 2020 :

TAXES	BASE	TAUX 2020	PRODUIT 2020
Foncière Bâtie (FB)	341 400	18.40%	62 799 €
Foncière Non Bâtie (FNB)	25 400	45.00%	11 430 €
TOTAL			74 229 €

Le Conseil Municipal constate une légère diminution des bases fiscales par rapport à l'année précédente. Les élus évoquent la disparition de la Taxe d'Habitation (compensée cette année). Pour 2021, cette baisse de recettes fiscales devra être équilibrée par une augmentation des taux des Foncier Bâti et non-bâti. En effet, les taux communaux sont en deçà des taux moyens départementaux (26.25 % et 45.63 %) et nationaux (21.59 % et 49.72 %) avec un maximum de 64.97 % en FB et 122.04 % en FNB.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_28 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020

Amicale des Chasseurs Augerville	6574	100,00 €
Association Jacques Cœur	6574	* 100,00 €
Les Pimpons aux 400 Cloches	6574	100.00 €
Association Sportive Augerville	6574	* 100,00 €
Le Souvenir Français Canton de Puisseaux	6574	100,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers Pithiviers (1er secours)	6574	400,00 €
		900,00 €

Le Conseil Municipal rappelle que ces subventions seront versées aux associations sous la condition de fournir un rapport d'activités et financier cohérent pour 2019 ainsi que leurs projets pour 2020.

* dossier incomplet

VOTE : ABSTENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_29 PARTICIPATIONS ET COTISATIONS 2020

Organismes	Article	Budget 2020
AADPA (Aide Ménagère Puisseaux)	6281	300.00 €
Association des Maires du Loiret	6281	200.00 €
UDMR (Maires Ruraux)	6281	150.00 €
UDMR (Campagnol)	6281	120.00 €
Fondation du Patrimoine	6281	110.00 €
		880.00 €
SMERB (Défense Incendie)	62871	1 300.00 €
Syndicat des Sports	6554	1 300.00 €
C. C. P. G	73921	40 000.00€
F. P. I. C.	73925	2 500.00€

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_30 DEMANDE DE REOUVERTURE DE LA CLECT 2020

Le Conseil Municipal déplore le fait que la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais n'a pas renégocié la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) lors du regroupement des 2 Communautés de Communes (Terres Puiseautines et Beaunois) et la Commune Nouvelle du Malesherbois (ex Communauté de Communes du Malesherbois). À ce regroupement, seules les Attributions Compensations du Malesherbois et du Beaunois ont été révisées.

Les nouveaux élus ne comprennent pas pourquoi celles des Terres Puiseautines ne l'ont pas été en même temps.

Le Conseil Municipal refuse donc de payer ces Attributions Compensations 2020 en l'état actuel et réitère la demande de réouverture de la CLECT de la CCPG (Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais).

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_31 PORTAGE CHATEAU DU MESNIL

Monsieur le Maire rappelle la genèse de l'acquisition du Château du Mesnil. Il reste une année de portage.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE le rachat du portage du Château du Mesnil et l'inscrit au budget 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à prospecter auprès des différentes banques.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

2020_32 PERSONNEL

La secrétaire de Mairie sort de la Salle.

MODIFICATION DU NOMBRE D'HEURES – SECRETAIRE DE MAIRIE 32 HEURES

Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer ce poste de travail de 28 à 30 heures. Madame Virginie RIVES et Monsieur Pierre-Yves HURFIN proposent plutôt 32 heures.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE:

- d'adopter la proposition de 32 heures,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents

VOTE : ABSTENTION 0 CONTRE 0 POUR 10 (32h)
1 (30h)

2020_33 PERSONNEL - PRIME COVID

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal peut voter une enveloppe « COVID » pour le personnel allant de 0 à 2 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

INSCRIT au budget 2020 la somme de 1 200 €.

VOTE : ABSTENTION 0 CONTRE 0 POUR 7 (1 200 €)
4 (1 000 €)

2020_34 BUDGET 2020

Présentation du Budget 2020 par Monsieur le Maire au chapitre qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	239 901.17 €	239 901.17 €
Section d'Investissement	466 534.97 €	466 534.97 €

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 11

AFFAIRES DIVERSES

- Campagnol (Site Internet) : présentation par M. Didier EUVRARD,
- Arches du Pont du Moulin – Commune de Boulancourt
- 14 juillet : 11h30 : Protocole
- Marché du Terroir – « Brocante » - demande d'autorisation de l'Association Jacques Cœur – La Sous-Préfecture et la Commune attendent les nouveaux décrets « COVID » pour pouvoir donner une réponse à cette association.
- Opération Tranquillité Vacances : pour la surveillance de votre domicile lors d'une absence prolongée par la Gendarmerie – Imprimé à remplir disponible en mairie ou à la brigade de Puiseaux.
- PLUi : Les Conseillers Municipaux demandent un délai d'étude avant de prendre leur décision qui sera prise lors du Conseil Municipal de septembre.

La séance est levée à 0 heures 07.